



MSHP



EDCTP

CNERS

Comité National d'Ethique pour
la Recherche en Santé (GUINEE)

Le CNERS devant son siège



*Le CNERS accompagne les chercheurs
avant, pendant et après leurs projets*

CONTEXTE/ JUSTIFICATION

Science sans conscience n'est que ruine de l'âme. Cette célèbre formule du philosophe et écrivain français, François Rabelais, définit en peu de mots, l'esprit fondateur de l'éthique de la recherche dans le monde contemporain. Elle souligne la dimension morale inhérente à tout acte de recherche au service de l'humanité.

C'est soucieux du respect de cette prescription de portée universelle, que le gouvernement guinéen a élaboré, dans le cadre de la Stratégie de la Recherche Nationale Essentielle en Santé (RNES), un code d'éthique pour la recherche en santé. Ce code a été intégré au code de santé publique qui a fait objet de la loi N° 021/AN/97 du 19 Juin 1997.

CREATION

Le Comité National d'Ethique pour la Recherche en Santé (CNERS) a été créé par le Décret N° D/218/PRG/SGG du 29 Octobre 1998. Il est placé auprès du Ministère de la Santé Publique qui doit lui fournir les moyens de son fonctionnement. Le CNERS a son siège à Conakry.

MISSION / ATTRIBUTIONS

Le Comité National d'Ethique pour la recherche en Santé (CNERS) a pour mission de veiller à la qualité scientifique et éthique de la recherche conduite en République de Guinée dans le domaine de la santé. A cet effet, le CNERS a pour principales attributions de :

- examiner les protocoles de recherche en santé qui lui sont soumis, et donner un avis sur leur acceptabilité du double point de vue scientifique et éthique ;
- veiller à ce que les recherches se déroulent en conformité avec les dispositions du Code d'Ethique pour la Recherche en Santé ;
- proposer, s'il y a lieu, des modifications du Code d'Ethique ;
- examiner les problèmes d'ordre éthique relatifs à la recherche en santé qui lui sont soumis par des institutions ou des individus.

ORGANISATION / FONCTIONNEMENT

Le CNERS est composé de Dix-sept (17) membres, choisis en raison de leur intérêt pour les problèmes d'éthique de la recherche, de leur compétence, de leur expérience et de leur représentativité.



Il regroupe des professionnels de santé, ainsi que de non spécialistes pour représenter les couches sociales les plus larges et les valeurs morales les plus profondes de la communauté nationale : médecins, épidémiologistes, pharmaciens, statisticiens, spécialistes de santé publique, représentants des ministères de la santé et de la justice, des institutions de formation et de recherche, des confessions religieuses, des ONG, des associations de malades.

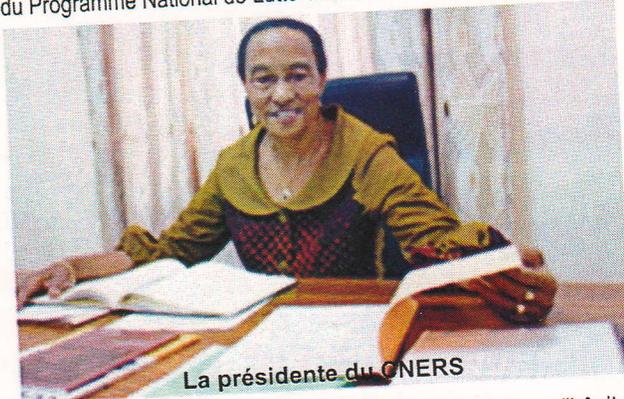
Pour son fonctionnement, le CNERS dispose d'un bureau et d'un secrétariat permanent.

Le bureau est composé de quatre membres élus au sein du CNERS : un(e) président(e), un(e) vice-président(e) et deux secrétaires dont un secrétaire général. Il est chargé d'impulser et de coordonner les activités du Comité et de veiller à son bon fonctionnement ainsi qu'à la tenue régulière des sessions.

La section chargée de la Recherche au Ministère de la Santé Publique assure le secrétariat permanent du CNERS. Son chef est le Secrétaire général du CNERS.

La première équipe du CNERS a été mise en place par le Décret No D/99/078/PRG/SGG du 2 Aout 1999 pour une durée de 3 ans renouvelables.

Lors de sa première session, en Octobre 1999, le CNERS a élu un bureau de quatre membres, présidé par une femme professeure, Médecin Chef du Service de Pneumo-Physiologie et Coordinatrice du Programme National de Lutte contre la Tuberculose à l'époque.



Le CNERS dispose d'un siège dans l'enceinte de l'hôpital national Ignace Deen. Ce siège est géré par une assistante administrative. Sous la direction de la Présidente et du Secrétaire général, elle est chargée de :

recevoir les protocoles de recherche et tout courrier soumis à l'examen du Comité ;
gérer la documentation et les archives du CNERS ;
préparer les sessions du Comité ;
rédiger les comptes rendus et procès-verbaux des rencontres du Comité ;
diffuser les recommandations et les décisions du CNERS.

REALISATIONS / PARTENARIAT

A partir de 2012, il a été redynamisé grâce au projet de renforcement de ses capacités « Support project for the strengthening of Guinean National Ethics Committee » financé par l'EDCTP (le Partenariat Union Européenne Pays en Développement pour les Essais cliniques). Ainsi, il a pu rénover et équiper son siège, élaborer ses documents techniques (manuel des procédures, dépliant), son plan stratégique pour les 5 prochaines années, ses plans de communication et de suivi-évaluation, réaliser la formation de ses membres et de certains chercheurs, effectuer des voyages d'études auprès des comités homologues des pays voisins ainsi que des visites de sites de recherche locaux, organiser une enquête CAP auprès des chercheurs, mettre en place son site WEB etc...



Visite d'un site de recherche - Maférinya

Depuis sa mise en place, le Comité a examiné plus de 200 protocoles portant sur des projets de recherches soumis par des institutions scientifiques nationales seules ou en partenariat avec des institutions et chercheurs internationaux. Plusieurs de ces projets sont multicentriques et regroupent des chercheurs des pays développés et des pays en développement. Ces projets constituent une source importante de renforcement des capacités des équipes de recherche des pays du Sud

Parmi ces institutions de recherche et universités du Nord qui sont des collaborateurs dans les projets de recherche menés en Guinée et qui ont été examinés par le CNERS, on peut citer : Les CDC/Atlanta, le MRC/Angleterre, l'IMT/Hambourg, l'IMT/Anvers, la London School of Hygiene and Tropical Medicine, l'Université Mc Gill de Montréal, le NIH américain, l'IRD/France, l'Institut Pasteur de Paris, L'Université Paris VI, les Universités de Florence, de Tours, de CapeTown, le MRC d'Afrique du Sud et de Gambie etc....



Il existe également un partenariat fécond entre les chercheurs et institutions scientifiques guinéens en matière de recherche en santé, avec leurs homologues de la sous-région et du reste de l'Afrique comme : le Mali, le Sénégal, le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, la Gambie, la Sierra-Léone, l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Kenya, le Mozambique, la Tanzanie...

Le CNRES a récemment créé un partenariat avec ses homologues de certains pays comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Togo, le Mali.

Le partenariat local est en cours de renforcement. Des partenaires comme l'OMS, SOLTHIS ont commencé à apporter leur appui pour le renforcement du CNERS.

PERSPECTIVES

Le CNERS est en train de mettre en place les bases nécessaires à l'affirmation de sa personnalité aux différents niveaux du système national de santé, afin de conférer aux activités de recherche, fiabilité et Crédibilité.

Pour y parvenir, le CNERS doit mettre en œuvre son plan stratégique et tout particulièrement ses plans spécifiques de communication et de suivi-évaluation en vue d'obtenir les résultats ci-après :

Le CNERS devant son siège



- Faire connaître le CNERS, en ce qui concerne ses attributions et son organisation auprès des autorités, des chercheurs en santé, des organismes de coopération, des partenaires au Développement et de la communauté en général ;
- Former les cadres et chercheurs en santé, aux principes de l'éthique en matière de recherche en santé ;
- Créer les conditions propres à assurer au CNERS le meilleur fonctionnement possible ;
- Décentraliser le CNERS au niveau régional et préfectoral.

Pour obtenir ces résultats dans l'esprit de son plan stratégique, le CNERS élabore un plan d'action annuel dont l'exécution est minutieusement suivie. Le plan de 2013 a été entièrement exécuté et celui de 2014 est déjà disponible.

CONTACTS

- Présidente : Pr Oumou Younoussa SOW

(oumou45@yahoo.fr) ; Tél : +224 664962434

- Secrétaire Général : Dr Alpha Ahmadou DIALLO

(dalphahm@yahoo.fr) ; Tél : +224622251317

- Assistante Administrative : Aicha BAH

(aichabahsanoussy88@yahoo.fr) ; Tél : +224 669930951

B.P. : 634 Conakry, République de Guinée

Web:www.cnere-guinee.org

Ce document a été développé grâce à l'appui financier de

l'EDCTP/Projet n° CB.2011.41302.046